



FLEURANCE

## DEMANDE DE RÉSERVATION DE MATERIEL MUNICIPAL POUR PARTICULIER

A transmettre au minimum 15 jours avant la date demandée

Éléments à remplir très précisément pour la réponse :

Je soussigné(e)

M. Mme .....

Adresse :

.....

☎ .....

) .....

📄 .....

M. Mme .....  
.....  
.....  
.....

Monsieur le Maire,

Je sollicite la mise à disposition et la quantité de matériel suivant :

Chaises (0,50 €/U)   Tables (1,00 €/U)   Tréteaux (1,00 €/U)

Autres : .....

pour la manifestation suivante : .....

qui aura lieu le(s) .....

**et reconnais avoir pris connaissance des consignes de mise à disposition indiquées ci-dessous.**

Demande faite le ..... Signature

### CADRE RÉSERVÉ A LA D.S.T.

Suite à votre demande, le matériel demandé sera mis à votre disposition pour les quantités suivantes :

Chaises :   Tables :   Tréteaux :

Autres : .....

Ce matériel sera retiré par vos soins aux Ateliers Municipaux «La Garrière» le ..... à 13h30  
et la restitution se fera dans les mêmes conditions le ..... à 13h30.

Un chèque caution d'un montant de 300 € devra être remis à l'agent chargé des festivités le jour du retrait  
et vous sera rendu après inventaire du matériel restitué.

Conformément à la délibération du 10 octobre 2006, une participation financière d'un montant global de  
..... € (forfait minimum de 15€) vous sera demandée. Le titre de recettes vous sera adressé par le  
Trésor Public.

Pour accord, Fleurance le

Le Maire,

Ronny GUARDIA-MAZZOLÉNI

La Mairie de Fleurance traite les données recueillies dans ce formulaire conformément au Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016 et à la Loi informatique et libertés du 06 janvier 1978.

La base légale de ce traitement relève Article 6 (1) b du RGPD - le traitement est nécessaire à l'exécution des mesures précontractuelles et à l'établissement de la relation contractuelle.

Les données à caractère personnel collectées par la commune dans ce formulaire ont pour seules finalités le traitement et la réponse à votre demande de réservation de matériel municipal et nous permettent d'établir la participation financière.

Ces données ne seront conservées que le temps nécessaire au recouvrement des sommes dues. Elles sont à destination du personnel de la mairie ainsi que les destinataires habilités (trésor public) à en connaître.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation ou d'opposition en contactant le délégué à la protection des données : rgpd@villefleurance.fr -

Si vous estimez après nous avoir contacté, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)